

Comité Dauphiné Savoie

Assemblée Générale Ordinaire du 20 septembre 2020

Présents : P. Roux (Aix), O.Rakoczy (Albertville), de Cathelineau (BCAV), S. Pascal (BCGA), R. Barbarulo (BCLA), C. Denajar (Belley), J. Chateau (Chambéry), P. Pouchol (Evian et THONON) B. Levy (St Jean de Maurienne), R. Pequay (Alpe d'Huez), D. Poulailon (Bievre), D. Nugues Bourchat (Bourgoin Jallieu), P. Joire (Biviers), J. Brachet (Grenoble), E. Alemany (Meylan), JL Crochon (Montbonnot) J. Lavigne (Oisans), G. Rosa-Brusin (Pontcharra), G. Tezier (St Egrève), M. Lemoine (St Martin d'Hères), J. Genevey (Seyssins), A. Reymond-Laruinaz (Le Touvet), P. Gounon (Voiron), T. Blanchon (Aubenas), F. Enders (Crest), J. Munoz (Die), M. Levelut (Dieulefit), M. Cuier (Granges), M. Vandermoere (Monteleger), H. Maillet (Montelimar), D. Muller (Pierrelatte), R. Dorbec (Romans), C. Resseguier (Tournon), A. Raynaud (Valence) + trois représentants de la FFB : Franck RIEHM, 1er vice-président de la FFB ; Emmanuelle MONOD, membre du bureau exécutif ; Jean-Louis COUNIL, membre du conseil d'administration et président du comité du lyonnais.

Ordre du jour :

- Rapport moral de l'exercice 2019-2020
- Compétitions
- Bridge scolaire
- Développement & Communication
- Rapport financier et Budget prévisionnel
- Rapport de la commission des finances
- Rachat des parts de la SCI aux actionnaires individuels
- Questions diverses.

Compte tenu des conditions sanitaires, la réunion se déroule avec masque, dans les 2 salles du BCG, les discussions se font avec micro/haut-parleur dans les 2 salles.

Rapport moral de l'exercice 2019-2020

Le rapport moral est distribué aux membres de l'AG.

Question après lecture par les membres de l'AG : Quelle différence entre le club qui intègre le comité et les clubs qui sont créés ?

Réponse : le club de Bourgoin est déjà existant. Il a demandé à quitter le comité du lyonnais pour intégrer notre comité. Les 2 clubs nouvellement créés sont Saint Marcelin et Pontcharra.

Compétitions.

Suite des discussions du conseil régional sur la question de la poursuite des compétitions :

P. Thevenon en tant que médecin fait part de ses inquiétudes sur la situation sanitaire actuelle. Il lui paraît dangereux de maintenir les compétitions prévues dans les semaines à venir. Il évoque le grand nombre de personnes regroupées dans les lieux clos pour ces compétitions ainsi que l'âge des joueurs qui constituent une population à haut risque.

Réponses :

- E. MONOD : Il n'y a pas d'interdiction pour l'instant, tous les ERP sont ouverts, la jauge est fixée à 1500 dans les espaces publics clos. Chaque préfecture communique régulièrement. Il faut seulement respecter des consignes strictes : distance entre joueurs, aucun papier, boîtes à enchères personnelle, masque et gel. Si les consignes préfectorales changent, la position de la fédération changera. Il faut s'attendre éventuellement à des annulations. Si les joueurs sont autorisés à retourner en club, il n'y a pas de raison de ne pas reprendre les compétitions.
- F. RIEHM : On ne sait pas comment évoluera la situation mais il faut avancer. Et il est important que l'on continue à jouer au bridge. Par ailleurs, une spécialiste d'hygiène a évalué le protocole de la FFB et considère qu'il est très bon. Le gel hydroalcoolique est suffisamment efficace pour protéger si on en met entre chaque position. Ce protocole est publié dans la page « Le bridge s'adapte » du site de la FFB. Avec ce protocole, il n'est pas plus dangereux de venir jouer que de faire ses courses au supermarché.
- A.-M. ALLAIRE : les inquiétudes sont naturelles mais il n'y a pas de raison d'interdire les compétitions aux joueurs qui souhaitent y participer.
- M. DEGIULI : les compétitions constituent l'image que l'on donne du bridge dans les clubs. Si l'on arrête ces compétitions, il risque d'y avoir encore plus de peur chez les joueurs.

Proposition : ne pas mettre d'écran la semaine prochaine mais mettre des agrandisseurs de table ou des croisillons.

A. RAYNAUD ne présente évidemment pas le bilan des compétitions de l'année écoulée, les compétitions s'étant interrompues en mars.

Bridge Scolaire

Le nouveau délégué Daniel HERVE présente l'état du bridge scolaire. Le document de synthèse présentant l'ensemble des activités 2019-2020 et des perspectives 2020-2021 est joint en annexe du compte rendu de l'AG.

En résumé :

- Lors de l'arrêt complet en mars, il y avait 111 élèves en 1^{ère} année, 34 en 2^{ème} et 15 en cadet.
- De nouvelles pistes avaient été essayées :
 - o Intervention dans une classe entière de 6ème dans le cadre de la scolarité en lien avec le professeur de math, pendant tout un trimestre
 - o Nouvelle structure en place à Pontcharra : création d'un club spécifique plus contact avec l'établissement scolaire.

- Pour la reprise, la FFB poursuit un programme de développement de « bridge en ligne », utile pour les élèves 2^{ème} année et cadet mais difficilement applicable à l'apprentissage des débutants.
- Il y a toujours un grand besoin d'initiateurs pour poursuivre l'activité bridge scolaire.

Question P. SAGUET : où en est le comité avec la convention éducation nationale ?

Réponses :

D. HERVE. : Effectivement, le bridge scolaire fonctionne bien mieux lorsque les enseignants des établissements scolaires sont impliqués dans l'initiation du bridge.

M. DEGIULI : Il est difficile d'avoir le soutien de l'académie. Le comité n'abandonne pas pour autant ses efforts et reprendra contact avec l'académie cette année.

E. MONOD. : Les académies ont des problèmes importants à gérer cette année et nous ne sommes qu'une activité périscolaire, donc on ne peut pas en vouloir aux académies de mettre entre parenthèse le bridge.

J.-L. COUNIL. : Dans le lyonnais, il y a eu des contacts directs avec académie. 12 professeurs ont été formés mais finalement, un seul a décidé de mettre en place du bridge dans ses cours.

Développement et communication

Jean Louis Crochon présente les travaux de cette nouvelle commission.

Un questionnaire a été construit et envoyé au président des clubs. Il y a eu 80% de réponse. Ce questionnaire permet de mieux connaître les clubs.

Objectif de cette année : faire revenir les membres et évoluer les mentalités en augmentant la communication en local.

Des flyers présentant les clubs par département et à disposition pour présenter le bridge. Il ne faut pas hésiter à les demander au comité.

Franck RIEHM :

- La fédération met en place un outil pour contacter par mail les membres des clubs en filtrant sur le critère de fréquentation.
- Adaptation du logiciel FFBclubnet pour mieux gérer les tournois courts ou très courts et faire revenir les joueurs.

Question : comment faire revenir les joueurs que jouent en ligne ?

F. RIEHM : pendant le confinement, le développement de BBO a permis de garder un contact avec le bridge. Il ne faut pas avoir peur du bridge en ligne car il présente aussi des avantages. Il faut en faire un outil au profit des clubs.

A. RAYNAUD : cela ne concerne qu'une petite fraction des joueurs.

Rapport financier de l'exercice 19-20 et budget prévisionnel 20-21

G. BOREL présente le rapport financier. Les documents de synthèse sont joints en annexe du compte rendu de l'AG.

Un point particulier par rapport aux années précédentes : la disparition du compte FFB de façon à ne faire apparaître plus que le net encaissé par le comité.

Ce compte regroupait les reversements du comité à la FFB pour les licences et les compétitions. Il regroupait aussi, les reversements de la FFB au comité pour les tournois en club.

Le budget prévisionnel est en déficit de 28 295€ car les recettes vont probablement diminuer de 30% mais le comité a choisi de soutenir le développement. Pour cela le comité a décidé :

- De prendre à sa charge l'augmentation fédérale du montant des engagements (1€/paire, 2€/quatre) : les inscriptions resteront au même tarif que l'an dernier.
- D'augmenter la rémunération des clubs accueillant les compétitions de l'ordre de 50%
- D'allouer 12000€ au titre de la solidarité, pour les clubs qui seraient en difficulté financière.
- D'allouer 3500€ au développement du bridge dans notre région.
- De continuer à régler les cotisations d'affiliation des clubs à la fédération (55€ par club).
- De prendre en charge l'intégralité des engagements pour les compétitions en Espérance.

Rapport de la commission des finances

C. AUGIER présente le rapport de la commission des finances.

La commission des finances, en présence de Michel DEGIULI, président, de Gilbert BOREL, trésorier, Claude AUGIER, Claudine DENAJAR et Christine KOECK s'est réuni le 26 aout à Grenoble. Le bilan financier, le compte de résultat de l'année 19-20 et la balance des postes ont été soumis à un examen approfondi.

La commission décide d'organiser un suivi comptable trimestriel pour mieux appréhender l'évolution de la situation et faciliter le travail du trésorier.

La commission donne quitus au trésorier du comité dans l'exécution de son mandat.

Votes

Approbation du rapport moral : contre 0 ; abstention 0 ; le rapport est adopté à l'unanimité

Approbation du rapport financier : contre 0 ; abstention 0 ; le rapport est adopté à l'unanimité

Rachat des parts de la SCI aux actionnaires individuels

Le comité ayant racheté toutes les parts de la SCI aux actionnaires individuels, la SCI n'appartient maintenant qu'aux clubs et au comité.

Questions diverses

Chaque fois que des transferts de licence sont effectués, il faut le signaler au secrétariat.

Le code d'entrée à changer : 1605A

Les élections à la FFB se dérouleront le 23 octobre. La campagne électorale démarre bientôt. 2 listes se sont présentées et les informations seront disponibles sur le site de la FFB

Distribution d'abonnement à funbridge de 3 mois par tirage au sort. Les clubs gagnants sont :

- En Savoie : Salève ; Veyrier du lac ; Genève ; Chambéry
- En Drome Ardèche : DA : Montbrun, Montéléger, Pierrelatte
- En Isère : Alpes d'huez, Voiron ; Saint Marcelin

Organisation des interclubs ID1 et ID2 : il n'y aura pas de montée ni de descente cette année.

Les agendas sont à récupérer au secrétariat.